



Club de plongée **GALATEE**

Date : 02/12/00

Rédacteur : P. BRUN

COMPTE RENDU DE REUNION

OBJET :

Réunion de bureau

DATE :

1 Décembre 2000

ORDRE DU JOUR :

- Reprise de la piscine
- Aménagement du local de la piscine
- Organisation des séances piscine
- Point sur les inscriptions saison 2000/2001
- Demande de subvention
- Bilan des comptes de la saison passée
- Assemblée Générale saison 2000/2001
- Inventaire matériel
- Relations avec le CES Jean Moulin
- Remboursement d'adhérents de la saison 99/2000
- Logo du club
- Site internet
- Relation vis à vis de l'extérieur
- Sorties mer
 - A - Bilan
 - B - Corse, St Marguerite, Enfants, Ados, Biologie
- Questions diverses

PARTICIPANTS :

HARIOT Pascal
PLEDEL Jean-Pierre
ISTRIA Carol
BRUN Philippe
PUIG Christophe
ISSELE Daniel
KUNTZ Jean-Luc
FINOT Pascal

INVITES :

FERLUT Claude (Président d'honneur Galatée)
SURR Dominique (Webmaster Galatée)



Club de plongée **GALATEE**

Date : 02/12/00

Rédacteur : P. BRUN

COMPTE RENDU DE REUNION

OBJET :

Réunion de bureau



Club de plongée **GALATEE**

Date : 02/12/00

Rédacteur : P. BRUN

COMPTE RENDU DE REUNION

OBJET :

Réunion de bureau

1 Reprise de la piscine

La reprise de l'activité à la piscine de Meudon est satisfaisante. En effet lors des séances organisées à la piscine de Saint Cloud, le taux moyen de présence était d'environ 25 personnes. Il est maintenant d'environ 40 personnes à la séance du Lundi (séance réservée aux enfants et aux adultes voulant nager) et d'environ 90 personnes aux séances des cours adultes et ados du jeudi.

2 Aménagement du local de la piscine

La directrice de la piscine a informé Pascal H. qu'elle avait reçu un courrier de la mairie de Meudon lui interdisant de laisser l'accès du local technique à toute personne étrangère au personnel de la piscine. Claude doit essayer d'obtenir l'accord auprès du maire de Meudon pour qu'il nous autorise (en nombre restreint) à utiliser et aménager le local. Affaire à suivre !!

Il est convenu de grillager la partie du local face à notre grillage existant. Daniel s'occupe avec Jean-Pierre de préparer l'approvisionnement du matériel et des peintures de sol et de mur. Claude fait remarquer qu'il faut s'assurer de leur agrément pour des locaux collectifs. L'objectif fixé est d'avoir fini l'aménagement du local en Février 2001.

Pascal F. annonce que le rendez-vous est pris avec la société pour le montage des compresseurs en semaine 51. Le coût est de 8000 Fr.

Pascal H. propose de tout faire comme si nous avions l'accord de la mairie afin de ne pas retarder l'installation. Tout le monde est d'accord.

3 Organisation des séances piscine

Pascal H. nous informe que le règlement intérieur de la piscine interdit à toute personne de pratiquer l'apnée. Ce n'est pas un arrêté municipal donc, ce n'est pas applicable actuellement aux clubs.

Le personnel d'entretien n'est pas content de notre utilisation des vestiaires pour des raisons d'accessibilité et de nettoyage. Il nous est demandé de n'utiliser que quelques vestiaires individuels et de ne pas laisser des affaires dedans, ceci afin de laisser l'accès aux autres personnes.

Mise en place des bac de rinçage des détendeurs. Pascal F. ne sait plus où sont les bacs. Il s'occupe d'en trouver des mieux adaptés. La gestion de l'organisation et de la mise en place de ces bacs sera confiée à une personne responsable. Il est proposé de le demander à Anne Sophie. Philippe s'occupe de lui demander.

4 Point sur les inscriptions saison 2000/2001

Année précédente 178 licenciés au club.

Pour cette nouvelle saison, il y a actuellement 68 anciens et 30 nouveaux d'inscrits.

Philippe demande à Daniel de s'assurer que les moniteurs de la section enfant (coutumiers du faîte) soient à jour de leur cotisation avant la fin décembre faute de quoi n'étant pas assurés, ils se verraient



Club de plongée **GALATEE**

Date : 02/12/00

Rédacteur : P. BRUN

COMPTE RENDU DE REUNION

OBJET :

Réunion de bureau

refusés l'accès aux activités du club.

5 Demande de subvention

L'ensemble des subventions demandées devrait être attribué (je n'ai pas noté les sommes)

6 Bilan des comptes de la saison passée

Actif trésorerie 90Kf (à compléter)

7 Assemblée Générale saison 2000/2001

La date est fixée au 25/01/01

Jean-Luc a été réélu l'année dernière. Pascal F. arrive au terme de son mandat mais il se représente. Il faut un autre démissionnaire cette année afin d'équilibrer avec l'année suivante, Daniel et Carol se proposent.

8 Inventaire matériel

Avec les intempéries de l'année dernière et les déménagements de matériel qui en ont découlés, il est nécessaire après avoir demandé aux adhérents de ramener le matériel d'en faire l'inventaire.

Celui-ci est confié à Pascal F.

Cette année aucun bloc n'a été contrôlé (TIV) 38 sont à ré-éprouver. Il est décidé d'envoyer les blocs à ré-éprouver au plus tôt de manière à pouvoir en disposer en début d'année 2001. Les séances de 'TIV' doivent être organisées au plus vite. Pascal F. s'en occupe.

9 Relations avec le CES Jean Moulin

Un avenant à la convention de location de notre local du CES est en cours de préparation. Il portera le montant annuel de la location à 2000F. Tout le monde donne l'accord

10 Remboursement d'adhérents de la saison 99/2000

Une dizaine de personnes ont été remboursées pour raison personnels (déménagement, etc..)

Aux vues des événements de l'année passée, tout le monde s'accorde à dire que le club s'en sort bien.

11 Logo du club

Suite à de vives discussions par mail sur l'utilisation de logo spécifique aux sections, Jean-Pierre propose l'utilisation d'une charte graphique. Celle-ci est rejetée par Daniel qui trouve cela trop contraignant.

Après élargissement de la discussion à l'ensemble des parutions du club, il est décidé ceci :

- Aucun document ne peut être diffusé sans l'accord du bureau.
- Le logo officiel du club doit apparaître en haut à gauche de toutes les parutions du club.
- Les sections pourront si elles le désirent ajouter leur logo, soit au centre en bas, soit en haut à droite des documents à condition que la taille de leur logo soit inférieure à celle du logo du club.
- L'adresse complète du club ainsi que celle du site web doivent apparaître sur chaque document



Club de plongée **GALATEE**

Date : 02/12/00

Rédacteur : P. BRUN

COMPTE RENDU DE REUNION

OBJET :

Réunion de bureau

en bas de page.

- Les sections doivent toujours indiquer les coordonnées de notre secrétaire.

12 Site internet

Jean-Louis SOLIGNAC et Dominique sont remerciés par les membre du bureau pour l'excellent site web qu'ils ont créé. La totalité du bureau accorde à titre de remerciement une remise de 400 Fr à Jean-Louis sur le prix de sa cotisation pour cette année.

Dominique est nommé responsable du site. Il a la charge de réguler les informations à diffuser sur le site. Toute modification doit être approuvée par le bureau.

Il est décidé de diffuser sur le site l'ensemble des courriers du club ainsi que les infos pratiques.

Afin de libérer la boîte mail de notre chère secrétaire, une boîte mail Galatée sera créé. Elle sera gérée par Carol. Pascal H. et Philippe y auront accès.

13 Relation vis à vis de l'extérieur

(A compléter)

14 Sorties mer

Bilan

La sortie cerbère passage N° II et III s'est très bien déroulée. Il y a eu 24 participants. Le bilan financier est positif d'environ 500 Fr (car le voyage initialement prévu en train couchette c'est déroulé en places assises !)

(Ajouter dates et Résultats)

Sorties à venir

CORSE

(Ajouter dates) Une semaine en mai 2001 pour 40 personnes. Sortie loisir, pas d'examen prévu à ce jour.

ST MARGUERITTE

1 au 4 Novembre 2001. Philippe s'occupe de l'organisation

Sortie enfants

Daniel nous informe qu'il y en aura une mais il ne sait pas encore ni où, ni quand.

ADOS

Idem.

Biologie

Christophe nous informe qu'il y en aura une mais il ne sait pas encore ni où, ni quand.

SORTIES EN PREVISIONS

Mai 2002 Lavandou



Club de plongée **GALATEE**

Date : 02/12/00

Rédacteur : P. BRUN

COMPTE RENDU DE REUNION

OBJET :

Réunion de bureau

Novembre 2002 Estartit

15 Questions diverses

Christophe demande quelle attitude prendre lorsque une personne extérieure au club veut s'inscrire à une de nos sortie ?

Il est répondu que pour des raisons d'assurance ce n'est pas possible de les accepter pour le moment. (des renseignements devront être pris auprès de LAFOND)

Christophe demande également si on peut subventionner un plongeur N° IV encadrant en mer ?

Il est répondu que seuls les MF1&2 sont subventionnés et que seulement en cas de manque le MF sur une sortie un Niveau IV pourrait être subventionné si on lui demande d'encadrer.

Carol demande un nouveau tampon Galatée. Accordé à l'unanimité.